



## BP Aménagements Paysagers

### Le profil demandé

#### Pré requis

- 18 ans au moins
- Etre titulaire d'un CAP, ou diplôme homologué de même niveau, ou BEP
- Avoir validé son projet professionnel par le biais d'une période de professionnalisation en entreprise (Evaluation en Milieu de Travail avec Pôle Emploi, stage en entreprise d'au moins 15 jours, CDD, POI)

### Les atouts

- Une formation professionnelle
- Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière

### Diplôme de niveau 4

Lieu de formation : CFPPA Toulouse-Auzeville

Cursus court : 1 an, à partir de septembre dont 9 semaines en entreprise

Contrat de professionnalisation : 2 ans, à partir de septembre

Rythme annuel : 13 semaines au CFPPA, 39 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

#### Admission

Sélection sur dossier (dossier de candidature à déposer dès que possible au CFPPA d'Auzeville)

Entretien de motivation, tests de positionnement

### Les métiers visés

Possibilités de métiers à l'issue du BP Aménagements Paysagers :

- Agent paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Chef d'équipe en travaux paysagers
- En collectivité territoriale : surveillant de travaux neufs espaces verts, conducteur de travaux espaces verts

### Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Responsable de chantier
- Chef d'entreprise du paysage

Poursuite d'études

- BTS Aménagements Paysagers

### Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCA à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.





## Le programme

- Organiser son travail dans une logique de chantier : optimiser ses interventions et celles de son équipe en tenant compte des contraintes et objectifs de l'entreprise
- Intervenir sur le végétal afin de garantir sa croissance et son développement dans le respect des consignes et de l'environnement
- Utiliser et entretenir le matériel dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Réaliser des opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux en suivant les plans et indications fournies
- Animer une équipe et communiquer au sein de l'entreprise et avec son environnement
- Elaborer son projet professionnel

## Organisation de la formation

### Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- Une professionnalisation des études, notamment à travers divers projets réalisés sur le site ou en partenariat avec des institutions, collectivités et entreprises du paysage

### Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tout les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.



### Charte d'accueil du public handicapé

Le CFPPA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFPPA Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes  
BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex  
Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78  
cfppa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

